

Libération

Colloque à l'ISCAE sur l'Entrepreneuriat et le développement des PME dans le monde

LANCEMENT DES APPELS À COMMUNICATIONS



L'ISCAE (Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises) lance un appel à communications pour un colloque international sur le thème «L'Entrepreneuriat et le développement des PME dans le monde», qui sera organisé les 9 et 10 décembre 2016 à Casablanca. Cette manifestation a pour vocation de faire un état des lieux et valoriser la recherche sur l'entrepreneuriat et la PME, d'établir un benchmark sur les modèles de gestion des PME à travers le monde et d'identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des PME au Maroc.

La date limite de soumission des versions finales des propositions est fixée au plus tard au 1er novembre prochain.

En effet, dans un communiqué du Groupe ISCAE parvenu à Libé, l'on dévoile que cet événement se propose aussi de répondre aux différentes questions et défis soulevés à travers l'identification d'un certain nombre d'axes de recherche. Et de préciser que ces axes proposés, qui serviront de base de travail en vue de l'organisation des ateliers de recherche dans le cadre desquels seront présentées les communications retenues, sont «Les différentes formes/typologie de l'entrepreneuriat », «Les mécanismes et conditions de financement des PME», «La PME : regards croisés», «L'importance du climat des affaires dans le développement des PME», «Capital immatériel, innovation et performance des PME» et «La Responsabilité sociale des entreprises (RSE) comme levier de compétitivité des PME».

La même source précise que les objectifs de ces ateliers sont respectivement de parcourir, dans leurs multiples facettes, les différents types d'entrepreneuriats existants ; d'explorer l'importance du volet

financement dans la capacité des firmes à se développer ; d'identifier les différences existantes entre les PME issues de plusieurs pays ou blocs régionaux (pays émergents, pays développés ...) ainsi que les obstacles auxquels elles font face afin de mieux comprendre les facteurs à l'origine de leur succès ou échec en rapport avec leur lieu d'implantation géographique ; de se focaliser sur la relation potentielle existante entre l'environnement des affaires et la performance des PME ; d'identifier et de mesurer le capital immatériel et de savoir comment le valoriser au bénéfice de l'entreprise et last but not least de se concentrer, entre autres sur la relation potentielle existante entre la mise en place d'une démarche RSE au sein de l'entreprise et la compétitivité de cette dernière.

«Cette conférence est l'occasion d'innover dans la diffusion des recherches mais aussi dans sa structuration. Ainsi, en plus des propositions de communications, de tables rondes ou de panels d'experts, toute autre proposition visant l'avancement/consolidation des connaissances, ou des questionnements dans les champs liés à la PME peut être soumise au comité scientifique», fait ressortir le communiqué notant que les communications soumises peuvent présenter des résultats d'études empiriques ainsi que de nouveaux cadres conceptuels et une réflexion sur l'état des connaissances actuel. Et de relever que deux types de communications sont acceptés, à savoir communications pour présentation (seulement 7 pages maximum, y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes), et communications pour présentation avec soumission d'un article long (20 pages maximum, y compris les notes de fin de document, la bibliographie et les annexes), signalant que seules les communications avec article long pourront, si les évaluateurs jugent leur contribution significative ou originale, être soumises pour diffusion dans l'un des trois médias suivants: une des revues classées partenaires, un collectif ou dans les actes de conférence. Le communiqué stipule également que le corps de la proposition de communication pour les recherches empiriques doit comprendre trois sections dont une première qui présente la revue de littérature pertinente, l'objectif, la question de recherche principale et la contribution de la proposition, une seconde qui fait état de la méthodologie et une troisième qui décline les contributions pratiques potentielles, les résultats lorsqu'ils sont disponibles, les limites de l'étude ainsi que les pistes de réflexions pour les recherches futures notant, au passage, que les références, les tableaux et les figures seront présentés à la fin du document.

Quant à la proposition de communication de nature théorique/conceptuelle, l'on précise de même source qu'elle devra comprendre une revue de littérature pertinente et une démonstration claire de sa contribution par rapport à la littérature existante.

Et de faire observer que les propositions de tables rondes ou panels visent à réunir des experts reconnus dans leur domaine, qu'ils soient chercheurs, gestionnaires, militants, membres d'ONG ou représentants politiques, sur une thématique importante et pertinente consacrée à la PME.

En outre, la même source annonce qu'en cas d'acceptation, les intervenants seront invités à débattre et répondre aux questions de l'auditoire, en plus de partager leurs connaissances, analyses et expériences ajoutant que la proposition de table ronde résumée en 3 pages maximum, comprend trois sections. Tandis que la première présente le titre, l'objectif et la pertinence de cette table ronde; ainsi

qu'un exemple des questions débattues par les participants, la deuxième section se chargera de présenter les participants (ceux-ci devront avoir préalablement donné leur accord), leurs coordonnées ainsi que la pertinence de chaque participant pour la table ronde et la troisième section expose le déroulement anticipé de la table ronde tenant compte de sa durée de 90 minutes dont 30 seront consacrées à des échanges avec l'auditoire. Et de faire savoir, dans ce cadre, que le responsable de chaque table ronde pourra soumettre une synthèse des échanges qui, si les évaluateurs jugent sa contribution significative ou originale, pourra être soumise pour diffusion dans l'un des deux médias suivant : une des revues classées partenaires ou un collectif.

Le Groupe ISCAE tient à rappeler que pour être publiée dans le programme ou les actes du colloque, la version finale du texte en format doc, rtf ou pdf doit absolument être rédigée en français ou en anglais, tout en indiquant qu'elle devra être envoyée par courrier électronique au comité scientifique (Communications.entrepreneuriat@groupeiscaema) au plus tard le 1er novembre 2016.

Pour mémoire, le public cible sont les responsables de centres de documentations (CEDOC) et des laboratoires de recherche en sciences de gestion, les enseignants-chercheurs en sciences de gestion, les doctorants en sciences de gestion, les professionnels, les consultants et les auteurs sont invités, sous peine de rejet de leur proposition, à s'assurer que le contenu de leur texte ne permet pas leur identification.

Par ailleurs, l'on tient à informer de même source que le choix du colloque et de son contexte ne sont pas fortuits mettant en exergue que si elles sont depuis longtemps la cible d'actions destinées à promouvoir leur développement, les PME, y compris celles qui relèvent du secteur informel, n'en ont pas moins continué d'être considérées, surtout dans les années 80 et jusque vers la fin des années 90, comme une catégorie artificielle dont l'importance était avant tout « sociale et politique ».

Et d'apporter plus d'éclaircissement en déclarant que partant des observations récentes, les PME génèrent plus de 55% du PIB et plus de 65% du nombre total d'emplois dans les pays à revenu élevé notant que celles-ci avec les entreprises du secteur informel génèrent plus de 60% du PIB et plus de 70% du nombre total d'emplois dans les pays à faible revenu, et plus de 95% du nombre total d'emplois et environ 70% du PIB dans les pays à revenu intermédiaire.

« Dans les pays à faible revenu, en particulier dans les économies les moins avancées, la contribution des PME à l'emploi et au PIB est inférieure à celle du secteur informel qui assure toutefois la subsistance de la grande majorité des plus pauvres parmi les pauvres », met-on en relief de même source soulignant que l'une des grandes priorités des pouvoirs publics des pays en développement doit donc être de réformer les mesures qui créent une dichotomie entre les secteurs formel et informel, afin de permettre aux pauvres d'accéder aux marchés et de se livrer à des activités commerciales à plus forte valeur ajoutée.

De ce fait, l'organisation de ce genre d'initiatives a le mérite de notamment dresser un état des lieux, valoriser la recherche sur l'entrepreneuriat et la PME sans pour autant oublier d'établir un benchmark sur les modèles de gestion des PME à travers le monde.

Mercredi 22 Juin 2016

Source :
<http://www.libe.ma>